

Commune de
S^t Bonnet le Chastel



Le Maire

Saint-Bonnet-le-Chastel, le 22 février 2017

à

Objet : Programme TEPCV – menuiseries extérieures des bâtiments communaux/ ancienne école

Monsieur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du *Territoire à Energie Positive Pour la Croissance Verte*, la Commune de Saint-Bonnet-le-Chastel souhaite procéder au remplacement des menuiseries extérieures des anciennes salles de classe par des menuiseries énergétiquement performantes.

Je tiens à attirer votre attention sur le fait que ce remplacement doit avoir **impérativement** commencé **avant la fin de l'année 2017**.

Si vous étiez intéressé pour réaliser cette opération, je vous remercie de faire parvenir votre offre, sous pli fermé avant le 31 mars 2017 à :

Programme TEPCV-2
Mairie de Saint-Bonnet-le-Chastel
41 Grand'rue
63630 Saint-Bonnet-le-Chastel

Votre offre devra comprendre la fourniture et la pose de :

* **7 fenêtres** pin vitrage 4-16-4 argon UW 1,1 W/m².K-SW 0,48, montants élargis et petit bois + impostes associées ;

vous voudrez bien également nous proposer pour celles-ci :

- option 1 : menuiseries mixtes intérieur pin vernis, extérieur alu brun
- option 2 : volet roulant électrique à commande filaire

* 1 **porte d'entrée tiercée**, partie basse panneaux, partie haute vitrée, montants élargis,
+ imposte associée, serrure 5 points, même performance énergétique minimum.

Si vous le jugez opportun vous pouvez nous faire des propositions complémentaires mais toujours en OPTION ; l'offre de base devant être conforme à celle décrite ci-dessus.

Par ailleurs, vous voudrez bien nous indiquer dans votre offre, la date de commencement des travaux

Je vous prie d'accepter, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire

Simon RODIER